



Ville de Bruges

Communiqué de presse

7 juin 2026

Installation illicite d'une communauté de Gens du voyage à Daugère

Ce dimanche 7 juin 2026 aux alentours de 16h, plus de 80 caravanes se sont installées illégalement sur les terrains de football du complexe sportif Daugère (situé rue de Daugère). Le maire de Bruges et conseiller métropolitain délégué, Frédéric Giro, s'est rendu immédiatement sur les lieux pour tenter d'empêcher leur installation. La police nationale était également sur site pour constater les faits. À cette heure, le nombre de caravanes serait d'environ 130.

Frédéric Giro, Maire de Bruges et conseiller métropolitain délégué, s'exprime au sujet de cet événement :

*« Je déplore fortement l'installation illicite des gens du voyage sur ces terrains sportifs. Leur occupation va empêcher la pratique du sport pour les adhérents de la section football de l'Entente sportive de Bruges (ESB), pour les scolaires ainsi que pour les accueils de loisirs de la ville. **La présence de leurs caravanes et de leurs véhicules va également dégrader la pelouse de ces deux terrains de football qui ont été entièrement réhabilités l'année dernière (été 2025).** Les frais de remise en état seront conséquents après leur passage. C'est ainsi autant d'argent public des Brugeaises et des Brugeais sacrifié alors même que Bruges répond à ses obligations en matière d'accueil des gens du voyage. Nous disposons d'une aire d'accueil située avenue des Quatre ponts. La métropole propose ainsi 8 aires d'accueil et 3 aires de grand passage sur le territoire. » précise-t-il.*

*« Je déplore également le manque de dialogue ainsi qu'une forme d'agressivité rencontrée auprès des représentants de la communauté qui s'est installée à Daugère, lors de ma présence et celle de mes collègues élus de la majorité municipale - qui étaient une dizaine présents à mes côtés. **Je me suis rendu sur les lieux à 16h15 et j'ai tenté de m'interposer avec mon vélo personnel qui a été jeté dans les fourrés sous les yeux de la police nationale, laquelle n'a pas réagi.** »,* poursuit Frédéric Giro.

« Aussi, j'ai engagé dès ce jour auprès du préfet de Gironde la procédure d'expulsion correspondante. J'espère qu'elle sera organisée au plus vite par les services de l'État, dont j'attends une réaction rapide face aux conséquences de cette installation. Les Brugeaises et les Brugeais peuvent être sûrs de ma pleine et entière mobilisation pour leur rendre cet espace sportif au plus vite. Nous avons par ailleurs déployé tous les moyens possibles pour sécuriser le site du chantier en cours de la construction de la nouvelle salle de sport. » conclue le Maire de Bruges.

